

**COMPTES DE  
L'EXERCICE**

**2015**



**DE LA  
COMMUNE ET  
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

## **Convocation de l'assemblée bourgeoisiale**

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

**le jeudi 23 juin 2016,**

**à 19h30 à la salle de gymnastique,**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 17 décembre 2015 ;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2015 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
4. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2015 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

## **Le billet de la bourgeoisie**

Chères bourgeoises,  
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 23 juin 2016 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2015 de la Bourgeoisie d'Isérables.

### **COMPTES DE FONCTIONNEMENT**

Le compte de fonctionnement 2015 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 10'832.75. Avec un total des amortissements de CHF 10'619.60, le compte 2015 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 213.15.

Les charges de fonctionnement (sans les amortissements) atteignent CHF 60'844.80. Elles comprennent CHF 8'637.60 de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts ...); CHF 47'525.40 pour les entretiens des chalets d'alpage, du matériel, des installations, du réseau d'eau et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 4'681.80 pour des entretiens sylvicoles. Les principales dépenses concernent la mise en conformité (selon OIBT) des installations électriques des bâtiments de l'alpage de Balavaux pour CHF 6'000.-, la réfection du casin de Rosey Inférieur pour CHF 6'500.-, la révision complète de la pompe à purin de Balavaux pour CHF 9'000.-, le renouvellement des barrières de la Bourgeoisie dans la région des Prarions pour CHF 11'000.-.

Les revenus de fonctionnement se montent en 2015 à CHF 71'677.55. Ils se composent pour l'essentiel d'une subvention communale sylvicole de CHF 20'000.-, de la contribution annuelle de Télénendaz de CHF 19'000.-, de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.- et du fonds de rénovation des alpages bourgeoisiaux pour CHF 13'120.60 ainsi que des intérêts et dividendes pour CHF 1'556.95.

### **COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

Les montants investis en 2015, soit CHF 30'920.60 concernent intégralement la mise en valeur du plus grand mélèze d'Europe situé sur l'alpage de Balavaux. Cet investissement a été plus qu'entièrement couvert par les participations de tiers (sponsoring) pour CHF 35'300.- et la subvention cantonale de CHF 10'000.- Il faut cependant relever que des travaux annexes concernant cet objet doivent encore être réalisés en 2016, notamment la mise en place des panneaux de présentation.

Globalement le compte des investissements de la Bourgeoisie d'Isérables se solde en 2015 par un excédent de revenu de CHF 14'379.40.

### **DIVERS**

L'enneigement technique de l'ensemble du secteur Tracouet-Prarions-Plan du Fou a été mis à l'enquête en 2015 et a suscité l'opposition du WWF. La société de remontées mécaniques Télénendaz SA a conclu un accord de principe avec le WWF concernant la

mise sous protection de la région du lac Noir (lac de Tracouet) et dès lors le WWF a retiré son opposition. Afin que la mise en place de l'enneigement technique puisse enfin voir le jour, des ajustements du PAZ et du RCCZ doivent encore être adoptés par l'assemblée primaire et homologués par le Conseil d'Etat. Ceci vous sera présenté lors de notre rencontre du 23 juin prochain et figure à l'ordre du jour de l'assemblée primaire (point n°4).

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoisiiale, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoisie d'Isérables

Régis Monnet  
Président



## Aperçu du compte administratif

Compte  
2014Budget  
2015Compte  
2015

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	30'763.65	9'050.00	60'844.80
Revenus financiers	+ fr.	60'575.10	59'600.00	71'677.55
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>29'811.45</b>	<b>50'550.00</b>	<b>10'832.75</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	29'811.45	50'550.00	10'832.75
Amortissements ordinaires	- fr.	28'182.10	21'000.00	10'619.60
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	-	-	-
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>1'629.35</b>	<b>29'550.00</b>	<b>213.15</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	185'182.10	70'000.00	30'920.60
Recettes	- fr.	95'000.00	42'000.00	45'300.00
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>90'182.10</b>	<b>28'000.00</b>	-
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-	<b>14'379.40</b>

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	29'811.45	50'550.00	10'832.75
Investissements nets	- fr.	90'182.10	28'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	14'379.40
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>60'370.65</b>	-	-
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	<b>22'550.00</b>	<b>25'212.15</b>



# Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2014

Etat 31.12.2015

Emploi de fonds

Provenance des fonds

	2'919'371.06	2'854'534.56		(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
<b>1 Actif</b>	<b>2'919'371.06</b>	<b>2'854'534.56</b>			
<b>Patrimoine financier</b>	<b>226'821.06</b>	<b>186'983.56</b>			
10 Disponibilités	98'237.04	86'647.06		11'589.98	-
11 Avoirs	24'740.25	24'789.75		-	49.50
12 Placements	10'001.00	10'001.00		-	-
13 Actifs transitoires	93'842.77	65'545.75		28'297.02	-
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>2'692'550.00</b>	<b>2'667'551.00</b>			
14 Investissements propres	101'000.00	76'001.00			
15 Prêts et participations permanentes	2'591'550.00	2'591'550.00			
16 Subventions d'investissement	-	-			
17 Autres dépenses activables	-	-			
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
18 Avances aux financements spéciaux	-	-			
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
19 Découvert du bilan	-	-			
<b>2 Passif</b>	<b>2'919'371.06</b>	<b>2'854'534.56</b>			
<b>Engagement</b>	<b>348'372.96</b>	<b>283'323.31</b>			
20 Engagements courants	313'632.71	255'781.51			57'851.20
21 Dettes à court terme	-	-			-
22 Dettes à moyen et à long terme	24'740.25	24'789.75		49.50	-
23 Engagements envers des entités particulières	-	-			-
24 Provisions	-	-			-
25 Passifs transitoires	10'000.00	2'752.05			7'247.95
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-			
<b>Fortune</b>	<b>2'570'998.10</b>	<b>2'571'211.25</b>			
29 Fortune nette	2'570'998.10	2'571'211.25			
				25'212.15	
				65'148.65	65'148.65

Excédent de financement du compte administratif  
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	5'060.30	-	5'950.00	-	6'074.95	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	45'412.40	20'000.00	34'000.00	20'000.00	58'145.00	20'000.00
9 Finances et impôts	8'473.05	40'575.10	3'100.00	39'600.00	7'244.45	51'677.55
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>58'945.75</b>	<b>60'575.10</b>	<b>43'050.00</b>	<b>59'600.00</b>	<b>71'464.40</b>	<b>71'677.55</b>
<b>Excédent de charges</b>	<b>1'629.35</b>	-	<b>16'550.00</b>	-	<b>213.15</b>	-
<b>Excédent de revenus</b>						



Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	700.00		700.00		900.00	
31 Biens, services et marchandises	8'544.00		8'350.00		7'737.60	
32 Intérêts passifs	17'230.30		-		47'525.40	
33 Amortissements	28'182.10		21'000.00		10'619.60	
34 Parts à des contributions sans affectation	4'289.35		-		4'681.80	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		37'000.00		39'000.00		50'120.60
41 Patentes et concessions		1'575.10		600.00		1'556.95
42 Revenus des biens		-		-		-
43 Contributions		20'000.00		20'000.00		20'000.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		2'000.00		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>58'945.75</b>	<b>60'575.10</b>	<b>30'050.00</b>	<b>59'600.00</b>	<b>71'464.40</b>	<b>71'677.55</b>

**Excédent de charges**

**Excédent de revenus**

	-			-		-
	1'629.35		29'550.00		213.15	



Compte des investissements selon les tâches

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	185'182.10	95'000.00	70'000.00	42'000.00	30'920.60	45'300.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>185'182.10</b>	<b>95'000.00</b>	<b>70'000.00</b>	<b>42'000.00</b>	<b>30'920.60</b>	<b>45'300.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>90'182.10</b>		<b>28'000.00</b>		
<b>Excédent de recettes</b>					<b>14'379.40</b>	



**BOURGOISIE D'ISERABLES**  
**TABLEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2015**

	Valeur comptable au 31.12.2014	Variations en 2015		Valeur à amortir au 31.12.2015	Taux en %	Amortissement en 2015	Valeur comptable au 31.12.2015
		Augmentation	Diminution				
Actions Téléndaz	10'000.00			10'000.00	50	0.00	10'000.00
Bâtiments	30'000.00			30'000.00	10	4'000.00	26'000.00
Place de traite Tracouet	71'000.00		10'000.00	61'000.00	10	11'000.00	50'000.00
Mise en valeur mêlèze de Balavaux	0.00	30'920.60	35'300.00	-4'379.40	10	-4'380.40	1.00
	<b>111'000.00</b>	<b>30'920.60</b>		<b>96'620.60</b>		<b>10'619.60</b>	<b>86'001.00</b>

**Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles**  
**assemblée bourgeoisiale**  
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2015

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du Conseil Municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant				
	Néant										
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires  
**assemblée bourgeoisiale**  
Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2015

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau

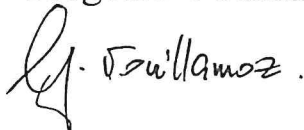
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 30 mai 2016

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



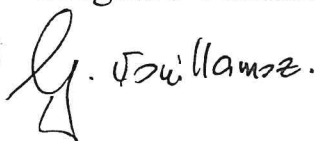
Les comptes 2015 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 23 juin 2016

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité  
Expertise  
Fiscalité  
Impôt  
Management  
Audit Révision

Au Conseil Bourgeoisial d'Isérables  
1914 Isérables

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2015** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Bourgeoisie ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Bourgeoisie qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 213.15 et une fortune nette au bilan de Fr. 136'211.25.

Leytron, le 9 juin 2016 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

  
Nicolas MARTINET  
Expert réviseur agréé

  
Patrice MARTINET



## **Convocation de l'assemblée primaire**

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 23 juin 2016, à 20h00,  
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 décembre 2015;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2015 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes 2015 ;*
- 4. Modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) et du RCCZ en relation avec la planification du domaine skiable de TéléNendaz SA ;*
  - a) Présentation des modifications du plan d'affectation*
  - b) Présentation de la modification du RCCZ articles 73 et 76*
  - c) Adoption par l'assemblée primaire*
- 5. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

# Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 23 juin 2016 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2015 de la municipalité d'Isérables.

Votre Conseil communal est toujours soucieux de limiter les frais de fonctionnement tout en rendant le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens. Le compte de fonctionnement 2015, dont les éléments principaux sont présentés ci-après, illustre ce souci d'efficacité.

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

### ▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2015 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 913'413.51. Elle est significativement supérieure à la moyenne des marges d'autofinancement des 10 dernières années (CHF 778'200.-). Ce bon résultat s'explique par des dépenses maîtrisées et des recettes extraordinaires, notamment le versement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la vente du terrain communal à La Tzoumaz.

Avec un total des amortissements de CHF 699'568.75, le compte 2015 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 213'844.76.

Pour les différents chapitres du compte de fonctionnement, on relève les éléments principaux suivants :

### ▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 474'412.35 en 2015, contre CHF 500'860.65 en 2014. Cette légère baisse des charges de fonctionnement de l'administration générale s'explique en très grande partie par la diminution des frais d'entretien des bâtiments propriétés de la commune.

L'administration générale ne représente que 12.0 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal.

### ▪ **Sécurité publique**

Avec un total net de charges de CHF 205'528.10, le chapitre de la sécurité publique a coûté CHF 51'000.- de plus qu'en 2014. Les principales variations sont intervenues dans les frais de conservation du cadastre (CHF 21'000.- de plus qu'en 2014), et dans la police du feu (CHF 25'000.- d'augmentation). Ces augmentations sont toutefois conformes à ce qui était prévu au budget et l'ensemble du dicastère de la sécurité publique représente 5.2% des dépenses communales.

#### ▪ **Enseignement et formation**

Le coût net à charge de la commune pour l'enseignement et la formation s'élève à CHF 387'330.44 en 2015 (9.8 % des charges de fonctionnement de la commune), en diminution de plus de 32 % par rapport à 2014. Cette importante diminution de plus de CHF 186'000.- est due pour CHF 22'000.- à la participation communale pour les écoles enfantines et primaires et pour près de CHF 160'000.- à la participation au cycle d'orientation. Ces frais sont directement transmis par le canton qui a effectué un rattrapage après avoir « trop facturé » en 2014.

#### ▪ **Culture, loisirs et culte**

Globalement les coûts de ce dicastère ont augmenté en 2015 de 5.5 % par rapport à 2014 pour atteindre CHF 197'917.65, ce qui représente le 5.0 % des charges communales.

Un effort particulier a été consenti dans l'entretien des installations du Stade des Combes par la réfection des barrières du bâtiment en copropriété entre la commune et le FC Isérables (CHF 25'000.-) ainsi que dans la mise en conformité des installations électriques selon l'OIBT (CHF 17'000.-). Les autres charges sont maîtrisées et même en légère diminution.

#### ▪ **Santé**

Les coûts de ce dicastère atteignent CHF 60'949.55 en 2015, en diminution de près de 15 % par rapport à 2014. Les dépenses liées à la santé ne représentent que le 1.5 % des charges de fonctionnement de l'ensemble de la commune.

La structure de soins et bien-être « *Aux p'tits soins* » est actuellement opérationnelle et les services offerts sont appréciés de la population. Dès 2016 les prestataires de ces services payent une location à la commune, ce qui permettra de réduire les frais de fonctionnement.

#### ▪ **Prévoyance sociale**

Pour 2015, le dicastère de la prévoyance sociale représente 5.7% des dépenses du ménage communal. Ce poste en augmentation régulière depuis une dizaine d'année semble toutefois amorcer une diminution significative de près de 16 % en 2015, pour atteindre CHF 224'846.70 de charges nettes. Les 2/3 des charges de ce dicastère sont directement facturées par le canton et la commune n'a donc que peu de marge de manœuvre dans leur évolution.

Le paiement des primes d'assurance maladies et accidents des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2015 à CHF 74'100.--. Votre Conseil communal souhaite maintenir cette aide volontaire et non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Isérables.

#### ▪ **Trafic**

Ce dicastère représente 23 % des charges communales, soit près de CHF 910'000.-- de dépenses nettes. Pour 2015, ces charges sont maîtrisées et en très légère diminution de 1 % par rapport à 2014.

La participation communale à la réfection des routes cantonales s'est élevée à CHF 47'037.70 pour 2015, soit plus de CHF 3'000.-- de plus qu'annoncé par le canton lors de l'établissement du budget 2015.

Comme chaque année, des sommes importantes ont été utilisées pour l'entretien du réseau routier communal. Globalement ce poste a atteint près de CHF 240'500.- en 2015.

L'entretien du parc de véhicules et de machines a diminué en 2015, de plus de 18% par rapport à 2014. Ceci montre que le choix du remplacement plutôt que de l'entretien des véhicules anciens s'avère payant et doit être poursuivi à l'avenir.

#### ▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable en 2015 se montent à CHF 186'153.20. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 125'762.05 et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 60'000.-. Ce déséquilibre diminue depuis plusieurs années mais devra encore être corrigé dans un proche avenir afin d'atteindre l'autofinancement légal.

Le coût du traitement des eaux usées est resté parfaitement stable en 2015 et se monte à CHF 113'868.30. Les recettes ont légèrement augmenté et ont atteint CHF 100'583.05. Ce service est donc actuellement proche de l'autofinancement.

Le traitement des déchets et des ordures induit CHF 197'380.10.- de frais en 2015, en augmentation de près de CHF 57'000.- par rapport à 2014. L'essentiel de cette hausse est imputable à l'amortissement de la nouvelle déchetterie du Rosselin (CHF 44'000.-). D'autre part près de CHF 5'000.- ont servi à la remise en état de la décharge du Planard et CHF 6'000.- de frais supplémentaires ont été occasionnés par le ramassage et le transport des ordures ménagères. L'entrée en fonction de la déchetterie intercommunale du Rosselin devra permettre à l'avenir de réduire les charges de fonctionnement.

Avec CHF 114'865.50 de recettes, le compte du traitement des déchets boucle avec un manque de financement de CHF 82'514.60. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la « taxe au sac » entrera en vigueur dans l'ensemble des communes du Valais et elle devra être adaptée de façon à garantir l'autofinancement de ce service.

#### ▪ **Economie publique**

En 2015, la microcentrale de turbinage du Arzay a engendré des ventes d'énergie pour plus de CHF 375'000.-- La production annuelle s'est élevée à 2'006'000 kWh, ce qui constitue le 3<sup>ème</sup> meilleur exercice depuis sa mise en service en 2004. A elle seule la microcentrale du Arzay représente plus de 9 % de toutes les recettes de la commune d'Isérables.

La construction entamée en 2015 du palier de turbinage du trop-plein de nos eaux potables (microcentrale du Pied du Mont à Riddes), permettra dans un proche avenir d'améliorer encore l'apport financier généré par la mise en valeur de nos ressources naturelles.

#### ▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ordinaires (impôt sur le revenu, sur la fortune, impôt foncier et sur le bénéfice des sociétés) sont en diminution en 2015 de 9.1% pour atteindre CHF 2'196'310.20.

Les revenus des autres impôts (gains immobiliers et successions) ont par contre augmenté de plus de CHF 110'000.- Cet état de fait ne se reproduira par contre sans doute pas à l'avenir.

La vente du terrain à La Tzoumaz a rapporté en 2015 un montant net de CHF 111'500.-, ce qui représente le 18.76 % de la valeur de la parcelle, toutes taxes déduites. Des versements similaires interviendront ces prochaines années.

Le montant reçu du canton pour la péréquation financière atteint CHF 231'068.-, ce qui est, pour une fois, très légèrement supérieur au montant annoncé par le canton lors de l'établissement des budgets (+ CHF 5'023.-).

Les recettes effectives totales des impôts, de la péréquation financière et des gains sur la réalisation du patrimoine financier se montent pour 2015 à CHF 2'743'304.36 soit 1% de plus que lors de l'exercice de 2014.

## INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 827'657.20 et les recettes d'investissement à CHF 74'088.55. Les dépenses nettes atteignent donc CHF 753'568.75 et ont intégralement été financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements réalisés en 2015 sont les suivants :

- CHF 80'705.40 ont été investis pour la réfection des sanitaires de l'école. Un subventionnement de CHF 10'500.- est promis par le canton mais ne sera pas versé avant 2022 ! Par rapport au budget, des travaux complémentaires ont été entrepris (carrelage, peinture et tableau électrique) pour un montant d'environ CHF 10'000.-
- CHF 4'420.15 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'élève à CHF 16'049.25.
- Des recettes d'investissement concernant la route communale dans le secteur du Sâdy (projet réalisé en 2014) ont encore été perçues en 2015 qui a vu le versement complémentaire de CHF 2'970.05, de la part de SEIC SA.
- La commune a versé CHF 30'000.- afin de rattraper les investissements consentis par les communes de Chamoson, Leytron et Riddes dans la déchetterie de Ravanay.
- La construction de la déchetterie intercommunale du Rosselin a été menée à bien en 2015. La participation d'Isérables de CHF 360'000.- a dû être revue à la hausse pour atteindre finalement CHF 410'000.-. Ces coûts supplémentaires sont imputables à des demandes complémentaires de la part des services cantonaux. Il s'agit notamment de la mise en place de barrières de sécurité, de modifications du réseau de défense contre l'incendie et de frais liés à la construction d'un transformateur électrique.
- La mise en place des ouvrages de protection contre les coulées de neige qui a débuté en 2013 s'est poursuivie en 2014 et s'est achevée en 2015. Les investissements réalisés à cet effet en 2015 ont atteint CHF 85'996.05 et les subventions à recevoir se montent à CHF 52'500.-.



- Le projet Isérables 2025 a été réalisé pour un montant de CHF 41'526.- en 2015. Un solde de prestations et de facture est attendu pour 2016.
- Les routes agricoles hors remaniement agricole (Sous Ville et Teur) ont engendré des dépenses pour CHF 58'960.35 et des recettes d'investissement de CHF 20'000.-. Ces travaux doivent se poursuivre et se terminer en 2016.
- La commune d'Isérables a créé la Bedjuasse des eaux SA, société anonyme dont le capital de CHF 100'000.- est entièrement détenu par la municipalité. Les travaux de construction du turbinage du trop-plein d'eau potable entre le réservoir du Arzay et la microcentrale du Pied du Mont (Riddes) ont débuté en 2015 et s'achèveront en 2016. Cet important investissement est assumé et géré par la Bedjuasse des eaux SA qui a conclu l'emprunt nécessaire.

**L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 159'844.76 s'élève à CHF 2'605'687.90 à la fin de l'année 2014, ce qui témoigne d'un endettement faible. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était plus procédé à des investissements, la dette communale pourrait être remboursée en moins de 5 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 2'992.- pour 2015 alors qu'elle atteignait CHF 3146.- en 2014.**

**Les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement montrent également une situation financière clairement maîtrisée.**

L'Assemblée Primaire aura à se prononcer sur la modification partielle du plan d'affectation des zones (PAZ) ainsi que du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) en relation avec la planification du domaine skiable de TéléNendaz SA.

Les modifications partielles concernent la région de Tracouet – Les Prarions – Le Plan du Fou et doivent rendre l'actuel PAZ conforme à la situation réelle existante depuis longtemps. Ainsi, la station de départ du télésiège reliant Les Prarions à Tracouet, ainsi que le départ du téléski des Fontaines ne sont pas en zone piste, ce qui doit être corrigé. De même, le PAZ actuel définit les pistes de ski, sans préciser clairement lesquelles sont damées, lesquelles ne le sont pas. De plus les portions de pistes prévues pour l'enneigement technique doivent être clairement identifiées.

Les modifications du RCCZ concernent les articles 73 et 76. L'article 73 actuel a trait à la « *Zone destinée à la pratique des activités sportives* », il est modifié en « *Zone d'activités sportives destinées au domaine skiable* ». L'article 76 « *Zone de protection du paysage* » est complété par l'ajout à l'alinéa b) d'une précision permettant « *l'aménagement et l'entretien des installations nécessaires à l'exploitation du domaine skiable* ».

Ces modifications partielles du PAZ et du RCCZ ont été mises à l'enquête publique dans le BO n° 19 du 6 mai 2016 et n'ont suscité aucune opposition. Si l'Assemblée Primaire accepte ces modifications, elles pourront ensuite être homologuées par le Conseil d'Etat, ce qui permettra enfin la réalisation de l'enneigement technique dans la région des Prarions.

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer très nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre fructueuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères concitoyennes, chers concitoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet  
Président

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2014Budget  
2015Compte  
2015

## Compte de fonctionnement

## Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	3'306'759.33	3'512'473.00	3'237'602.35
Revenus financiers	+ fr.	4'015'906.63	4'026'780.25	4'151'015.86
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>709'147.30</b>	<b>514'307.25</b>	<b>913'413.51</b>

## Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	709'147.30	514'307.25	913'413.51
Amortissements ordinaires	- fr.	681'190.55	648'400.00	699'568.75
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	<b>-</b>	<b>134'092.75</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	<b>27'956.75</b>	<b>-</b>	<b>213'844.76</b>

## Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	1'351'522.05	1'243'000.00	827'657.20
Recettes	- fr.	743'330.50	388'500.00	74'088.45
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>608'191.55</b>	<b>854'500.00</b>	<b>753'568.75</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	709'147.30	514'307.25	913'413.51
Investissements nets	- fr.	608'191.55	854'500.00	753'568.75
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>-</b>	<b>340'192.75</b>	<b>-</b>
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	<b>100'955.75</b>	<b>-</b>	<b>159'844.76</b>



# Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2014      Etat 31.12.2015

	Etat 31.12.2014		Etat 31.12.2015		Provenance des fonds		Emploi de fonds	
					(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)		
<b>1 Actif</b>	<b>7'299'913.35</b>	<b>7'536'398.24</b>						
<b>Patrimoine financier</b>	<b>2'447'905.35</b>	<b>2'630'390.24</b>						
10 Disponibilités	619'899.75	720'530.57					100'630.82	
11 Avoirs	423'369.60	236'258.70			187'110.90		-	
12 Placements	676'503.00	641'003.00			35'500.00		-	
13 Actifs transitoires	728'133.00	1'032'597.97					304'464.97	
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>4'852'008.00</b>	<b>4'906'008.00</b>						
14 Investissements propres	4'852'008.00	4'906'008.00						
15 Prêts et participations permanentes	-	-						
16 Subventions d'investissement	-	-						
17 Autres dépenses activables	-	-						
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
18 Avances aux financements spéciaux	-	-						
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
19 Découvert du bilan	-	-						
<b>2 Passif</b>	<b>7'299'913.35</b>	<b>7'536'398.24</b>						
<b>Engagement</b>	<b>5'213'438.01</b>	<b>5'236'078.14</b>						
20 Engagements courants	-	-						
21 Dettes à court terme	-	-						
22 Dettes à moyen et à long terme	3'615'103.00	3'457'237.00					157'866.00	
23 Engagements envers des entités particulières	174'052.25	174'052.25						
24 Provisions	65'000.00	65'000.00						
25 Passifs transitoires	1'359'282.76	1'539'788.89			180'506.13			
<b>Financements spéciaux</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-						
<b>Fortune</b>	<b>2'086'475.34</b>	<b>2'300'320.10</b>						
29 Fortune nette	2'086'475.34	2'300'320.10						
					159'844.76			
					562'961.79			562'961.79
					Excédent de financement du compte administratif			
					Insuffisance de financement du compte administratif			

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	523'273.05	22'412.40	506'000.00	23'500.00	499'787.35	25'375.00
1 Sécurité publique	176'112.95	21'687.45	245'150.00	28'500.00	225'365.00	19'836.90
2 Enseignement et formation	592'954.74	19'075.30	536'900.00	18'500.00	403'269.64	15'939.20
3 Culture, loisirs et culte	195'715.35	8'150.25	185'850.00	15'000.00	209'423.25	11'505.50
4 Santé	70'756.55	78.50	71'123.00	-	60'949.55	-
5 Prévoyance sociale	271'036.75	4'471.25	360'100.00	64'000.00	275'994.15	51'147.45
6 Trafic	1'073'592.35	154'580.85	999'000.00	271'000.00	1'100'298.00	189'943.80
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	648'934.46	362'502.85	790'900.00	351'500.00	749'288.15	404'644.80
8 Economie publique, yc services industriels	327'076.40	601'880.83	411'350.00	567'200.00	303'136.42	579'659.26
9 Finances et impôts	108'497.28	2'821'066.95	115'500.00	2'750'109.00	109'659.59	2'852'963.95
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>3'987'949.88</b>	<b>4'015'906.63</b>	<b>4'221'873.00</b>	<b>4'089'309.00</b>	<b>3'937'171.10</b>	<b>4'151'015.86</b>

<b>Excédent de charges</b>	-	132'564.00
<b>Excédent de revenus</b>	27'956.75	2'13'844.76



Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	910'236.60		909'650.00		894'570.95	
31 Biens, services et marchandises	1'173'235.74		1'262'600.00		1'246'257.86	
32 Intérêts passifs	59'794.05		-		60'035.20	
33 Amortissements	681'190.55		648'400.00		699'568.75	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	347'253.25		338'600.00		281'159.50	
36 Subventions accordées	647'939.69		717'623.00		566'278.84	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	168'300.00		284'000.00		189'300.00	
40 Impôts		2'464'959.65		2'338'000.00		2'357'388.10
41 Patentes et concessions		62'704.30		61'500.00		52'548.95
42 Revenus des biens		191'010.30		166'000.00		272'026.05
43 Contributions		918'792.33		942'200.00		988'098.86
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		171'417.00		193'109.00		231'254.80
45 Restitutions de collectivités publiques		4'471.25		4'471.25		4'392.45
46 Subventions		34'251.80		37'500.00		56'006.65
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		168'300.00		284'000.00		189'300.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>3'987'949.88</b>	<b>4'015'906.63</b>	<b>4'160'873.00</b>	<b>4'026'780.25</b>	<b>3'937'171.10</b>	<b>4'151'015.86</b>
<b>Excédent de charges</b>		-		134'092.75		-
<b>Excédent de revenus</b>	<b>27'956.75</b>		-		<b>213'844.76</b>	



Compte des investissements selon les tâches

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	22'998.65	-	70'000.00	10'500.00	80'705.40	10'500.00
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	4'410.95	-	3'500.00	-	4'420.15	-
6 Trafic	540'226.70	45'000.00	114'500.00	-	16'049.25	2'970.05
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	115'962.20	97'330.50	555'000.00	56'000.00	567'522.05	40'618.40
8 Economie publique, yc services industriels	667'923.55	601'000.00	500'000.00	322'000.00	158'960.35	20'000.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'351'522.05</b>	<b>743'330.50</b>	<b>1'243'000.00</b>	<b>388'500.00</b>	<b>827'657.20</b>	<b>74'088.45</b>
<b>Excédent de dépenses</b>						
<b>Excédent de recettes</b>		<b>608'191.55</b>		<b>854'500.00</b>		<b>753'568.75</b>

Compte des investissements selon les natures

Compte 2014

Budget 2015

Compte 2015

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	1'237'105.85		1'235'000.00		807'187.80	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	114'416.20		8'000.00		20'469.40	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers		60'954.55		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes				-		-8'911.55
63 Facturation à des tiers				-		-
64 Remboursement de subventions acquises				-		-
66 Subventions acquises		682'375.95		388'500.00		83'000.00
67 Subventions à redistribuer				-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'351'522.05</b>	<b>743'330.50</b>	<b>1'243'000.00</b>	<b>388'500.00</b>	<b>827'657.20</b>	<b>74'088.45</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>608'191.55</b>		<b>854'500.00</b>		<b>753'568.75</b>
<b>Excédent de recettes</b>						



**COMMUNE D'ISERABLES**

**Tableau des actifs à amortir comptes 2015**

	Valeur compt. au 31.12.2014	Investissements au 31.12.2014	Investissements 2015	Investissements au 31.12.2015	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2014	Amort. 2015	Amort. cum. au 31.12.2015	Valeur compt. au 31.12.2015
		Augmentation	Diminution						
Bâtiment administratif	12'000.00	680787.35	0.00	680787.35	10	668787.35	6'000.00	674'787.35	6'000.00
Bâtiment industriel	194'000.00	686315.00	0.00	686315.00	10	492'315.00	25'000.00	517'315.00	169'000.00
Abri PC des Combes	72'000.00	705611.90	0.00	705611.90	10	633'611.90	9'000.00	642'611.90	63'000.00
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	56873.00	40	56'872.00	0.00	56'872.00	1.00
Chauffage à distance (CAD)	102'000.00	767274.75	0.00	767274.75	10	665'274.75	20'000.00	685'274.75	82'000.00
Bâtiment d'école	82'000.00	1'143'542.40	80'705.40	1'213'747.80	5	1'061'542.40	7'205.40	1'068'747.80	145'000.00
CO régional de Marigny	0.00	63035.80	0.00	63035.80	5	63'035.80	0.00	63'035.80	0.00
Terrain de football	43'000.00	467361.25	0.00	467361.25	10	424'361.25	16'000.00	440'361.25	27'000.00
Rénovation église St-Théodule	34'000.00	250'000.00	0.00	250'000.00	10	216'000.00	5'000.00	221'000.00	29'000.00
Aménag. Sportif Patinoire	77'000.00	402931.15	0.00	402931.15	10	325'931.15	10'000.00	335'931.15	67'000.00
Institutions handicapés sociales	0.00	14491.45	4'420.15	18911.60	10	14'491.45	4'420.15	18'911.60	0.00
Dépôt communal	132'000.00	221'69.55	0.00	221'69.55	10	89'769.55	19'000.00	108'769.55	113'000.00
Participation routes cantonales	100'000.00	190471.65	16'049.25	206'520.90	10	90'471.65	56'049.25	146'520.90	60'000.00
Routes communales	1'074'000.00	301'9277.90	0.00	3'016'307.85	10	1'945'277.90	122'029.95	2'067'307.85	949'000.00
Routes agricoles	21'000.00	367'069.00	0.00	367'069.00	10	346'069.00	7'000.00	353'069.00	14'000.00
Plaques & noms de rues & maisons	19'000.00	26632.05	0.00	26632.05	10	7'632.05	8'000.00	15'632.05	11'000.00
Eclairage public	17'000.00	97962.35	0.00	97962.35	10	80'962.35	6'000.00	86'962.35	11'000.00
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	81'930.00	1.00
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	43'613.90	1.00
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	26'899.00	1.00
Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	19999.60	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	19'998.60	1.00
Véhicule com. Ladog	1.00	137000.00	0.00	137000.00	40	136'999.00	0.00	136'999.00	1.00
Véhicule Subaru Forester	1.00	8000.00	0.00	8000.00	40	7'999.00	0.00	7'999.00	1.00
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	22874.40	0.00	22874.40	40	22'873.40	0.00	22'873.40	1.00
Collecteurs d'eau usée	0.00	491710.15	0.00	490874.15	10	491'710.15	-836.00	490'874.15	0.00
Digues de protection	236'000.00	994444.95	85'996.05	1'027'941.00	10	758'444.95	29'496.05	787'941.00	240'000.00
Mensuration fédérale	15'000.00	114677.70	0.00	114677.70	10	99'677.70	5'000.00	104'677.70	10'000.00
Réseau d'eau potable	981'000.00	2937197.90	0.00	2'934'385.90	8	1'956'197.90	104'188.00	2'060'385.90	874'000.00
Déchetterie du Rosselin	0.00	0.00	440'000.00	440'000.00	10	0.00	44'000.00	44'000.00	396'000.00
Actions La Bedjuasse des eaux	0.00	854410.60	0.00	854410.60	8	195'410.60	67'000.00	262'410.60	592'000.00
PGE	31'000.00	76877.80	0.00	76877.80	0	100'000.00	0.00	100'000.00	100'000.00
Zones à aménager	804'000.00	2343658.70	41'526.00	2'400'714.30	10	1'539'658.70	94'055.60	1'633'714.30	767'000.00
Plate-forme panoramique	0.00	29023.60	0.00	29023.60	10	29'023.60	0.00	29'023.60	0.00
Route forestière	53'000.00	78883.05	0.00	78883.05	10	25'883.05	11'000.00	36'883.05	42'000.00
Aménagement étang Plan du Fou	0.00	0.00	0.00	0.00	10	0.00	0.00	0.00	0.00
Aménagements agricoles	94'000.00	348857.35	58'960.35	387'817.70	10	254'857.35	18'960.35	273'817.70	114'000.00
<b>Total</b>	<b>4'852'008.00</b>	<b>17'771'468.25</b>	<b>74'088.45</b>	<b>18'525'037.00</b>		<b>12'919'460.25</b>	<b>699'568.75</b>	<b>13'619'029.00</b>	<b>4'906'008.00</b>

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2014	2015	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	116.6%	121.2%	119.2%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs ( recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2014	2015	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	18.4%	23.1%	20.8%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2014	2015	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.3%	12.5%	12.4%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2014	2015	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	12.8%	16.3%	14.6%

4. Endettement net par habitant (I4)	2014	2015	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3146	2992	3069

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2014	2015	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	135.5%	132.2%	133.8%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais



**COMMUNE D'ISERABLES****Tableau des engagements hors bilan comptes 2015**

LIBELLE	MONTANT
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat tracteur Forcar	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat Félix	27'250.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat processeur	42'000.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen compte courant (25%) CHF 27'139.13	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen emprunt centre forestier (25%)	139'000.00
Cautionnement Prêt LIM Fondation Pro Aserablos	27'200.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la Raiffeisen (25%) déchiqueteuse à bois	42'500.00
<b>Total</b>	<b>419'275.00</b>

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles  
assemblée primaire  
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2015

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétent: décision du	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
	Néant		Conseil Municipal								
			Assemblée Primaire								
Les compétences de l'AP se montent à 1'100'000											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires

assemblée primaire

Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2015

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau


Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau



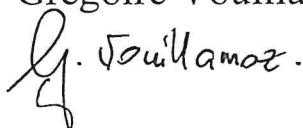
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 30 mai 2016

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



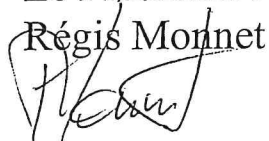
Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



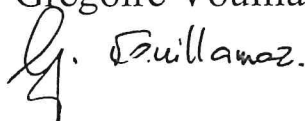
Les comptes 2015 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Iserables  
en date du 23 juin 2016

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :  
Régis Monnet



Le Secrétaire :  
Grégoire Vouillamoz



Comptabilité  
Expertise  
Fiscalité  
Impôt  
Management  
Audit Révision

Au Conseil Municipal d'Isérables  
1914 Isérables

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2015** de la Municipalité d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Commune ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme faible et a diminué par rapport à l'exercice précédent
- selon notre appréciation la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Municipalité qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 213'844.76 et une fortune nette au bilan de Fr. 2'300'320.10.

Leytron, le 9 juin 2016 / NM

CEFIMA SA - Fiduciaire de Leytron

  
Nicolas MARTINET  
Expert réviseur agréé

  
Patrice MARTINET